

EDITO

Les retraites, OUI parlons-en. En début d'année SEULE la CFDT était partante sur un débat large pour un changement et une amélioration, les autres syndicats étant sur un débat de fond qui n'avait plus lieu d'être. Aujourd'hui, fin septembre nous remarquons que ces mêmes syndicats qui nous avaient tant décrié se mettent à la page et voient bien la nécessité de négocier. OUI j'ai bien dit NEGOCIER, car cela est nécessaire, pour que les retraites complémentaires puissent suivre le même chemin. Alors messieurs, arrêtons tout de suite la polémique, afin d'éviter chaque fois d'aller dans le mur. Vous avez beau jeu de dire que la CFDT a eu du mal à faire passer la pilule à ses adhérents. Personne ne s'en cache chez nous, et une bonne démocratie c'est, quand il y a des erreurs, savoir en discuter après, pour éviter de les renouveler et ceux qui ne sont absolument pas d'accord s'en aillent (et c'est ce qu'ils ont fait en partie).

La CFDT en est ressorti malgré cela aussi, forte qu'avant, voire plus, car sur ces 900 000 adhérents, moins de 3% sont partis alors que ceux qui sont arrivés entre temps compensent cette perte (de plus ceux qui s'en vont étaient déjà dissidents à l'intérieur de la confédération). ALORS à tous de réfléchir sur ce que doit être le syndicalisme de demain

Ce journal a été conçu avec le concours de l'équipe CFDT et financé par ses adhérents.

Prix unitaire : 0,80 €



DANS CE NUMERO

1	Edito
1/2	Service minimum dans les transports urbains (Réponse de Mr Rebsamen à notre courrier).
2/3	Réunion CE du 23-09-03
3/4/5	Réunion DP du 23-09-03
5/6/7	Réunion CHSCT du 29-09-03
7	Les retraites SUITE.....
8	La CFDT m'intéresse.

Service minimum :

En réponse aux trois projets de loi déposés à l'assemblée nationale sur le droit de grève dans les transports urbains (UMP dont messieurs Depierre et Suguenot , députés de côte d'or), nous avons écrit à Mr Rebsamen, Maire de Dijon et Président de la COMADI , Voici sa réponse : *« J'ai bien reçu votre courrier du 25 août dernier dont j'ai pris connaissance avec la plus grande attention. Dès le début du conflit social sur les retraites le gouvernement a testé l'opinion sur la remise en cause du droit de grève par le projet de mise en place d'un service minimum. Les représentants locaux de l'UMP ont d'ailleurs utilisé le terme d'otages en parlant des usagers pour diviser notamment les salariés du secteur privé et du secteur public. Cette vision, véhiculée par le gouvernement et l'UMP, est faussement manichéenne et trompeuse car l'expression syndicale concourt à la démocratie. Si la grève générale est de plus en plus un mythe qui s'estompe dans les stratégies syndicales à mesure que le réformisme triomphe dans l'orientation des principaux syndicats de ce pays, elle est de moins en moins perçue comme un moyen ultime de peser sur la politique d'un gouvernement. Ce sont les gouvernements qui provoquent les*

grèves quand ils refusent la négociation. Il y avait déjà une criminalisation rampante de l'action syndicale, il y aurait donc maintenant une tentative de dénigrement des syndicats. Il appartient donc aux différents acteurs politiques, syndicaux et associatifs d'être vigilants et de se mobiliser pour s'opposer à ce projet qui remettrait en cause la démocratie sociale dans notre pays. »

Extrait du courrier reçu début septembre et signé Mr Rebsamen.

Aujourd'hui le 1^{er} édile de la ville de Dijon est dans l'opposition et il est plus facile pour lui de critiquer la politique du gouvernement, même si sa vision des événements nous convient à souhait, espérons que le jour où ils reviendront dans la majorité, ils n'auront pas oublié ce beau discours.

Réunion CE du 23 Septembre 2003

Q : Approbation du compte rendu du PV de la réunion du CE du 17 juin 2003.

R : Approuvé sans aucun commentaire.

Q : Approbation du compte rendu de la commission d'information et d'aide au logement du 1^{er} juillet 2003.

R : Approuvé sans aucun commentaire.

Q : Examen du rapport d'activité du médecin du travail pour l'année 2002.

R : il y a un décalage pour la présentation de ce rapport qui est dû au départ de l'ancien médecin du travail et l'arrivée du nouveau DRH(Mme Le Pottier). Mme Royer, médecin du travail, fait remarquer qu'il y a un problème sur la périodicité des visites médicales. Certains jours où il n'y avait pas de C.R. sur les plages horaires prévues par la STRD en début d'année. Personne n'est à incriminer, mais il vaudrait mieux éviter de renouveler cela tous les ans. Elle nous signale qu'elle n'a pas eu les plans d'ergonomie des nouveaux bus avant de les commander, et nous fait remarquer à juste titre qu'il est trop tard pour les bus en cours de commande.

- Sur une question de l'atelier, les prises de sang pour les ouvriers carrossiers (entres autres), sont toujours d'actualité.
- Le secrétaire du CHSCT (membre suppléant du CE), souhaite une attention plus particulière de ces derniers sur 2003/2004.

Q : Information PRP.

R : Le nouveau taux de versement indiqué par la STRD serait de 24% au 1^{er} septembre 2003. Avec ce taux et les 29 départs potentiels sur l'année 2004, le versement serait de 700 000 €, alors que le versement pour les 16 personnes en 2003 sera de 330 000 €.Le départ en PRP de ces derniers sera entre octobre et novembre car la STRD n'a toujours pas reçu la convention signée par la DDTE (Direction départementale du travail et de l'emploi).

Q : Quelle est le nombre de départs d'agents de maîtrise et qu'y-a-t-il de prévu pour leur remplacement ?

R : 5 agents dont :

- 1 en retraite.
- 2 en PRP
- 2 retraites anticipées.

Il y aura une redistribution des postes mais aucun remplacement postes par postes. Il y aura des sélections en interne et « certainement » en externe (Kéolis).

Q : Habillement :

- Inclure le bermuda dans la prochaine dotation sur la base du volontariat.
- Suivi des travaux de la commission habillement.

R : Pour le premier point, il apparaît nettement que la direction n'y est pas favorable d'emblée dans la dotation, mais plus au coup par coup. Si tel était le cas, celui-ci serait encadré en terme de date et d'accommodation (chaussettes, chaussures). Pour la reconduction sur l'année 2004, la STRD est plutôt contre mais accepterait si la canicule de cette année se reproduisait.

Pour le suivi de la commission habillement, des prototypes seront livrés en octobre avec une présentation au personnel et un sondage pour avis. (Défini par une commission !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!). Il y aura certainement 3 types de différenciations :

- Conducteurs.
- Agents d'accueil.
- Agents de maîtrise.

Il y aurait des couleurs différentes pour les chemises, et une tenue un plus « cool » pour les C.R. Il n'y aura pas d'autre réunion de cette commission car les prototypes sont déjà définis par cette dite commission (AH !!!!BON !!!!) .

Q : Où en est la modification du parking voitures au dépôt ?

R : Il y aura un agrandissement du parking en supprimant une partie de l'espace vert et une sécurisation plus complète, ce qui rajouterait 30 places supplémentaires et un passage piéton sur le côté.

Q : Information sur l'assurance décès Préviade.

R : Il faut bien préciser que si l'agent décède le premier, alors le(a) conjoint(e), ne sera plus assuré après alors qu'à l'inverse, si l'agent décède en second il est normalement assuré.

Q : Attribution des cadeaux de fête des mères non retirés.

R : ils sont remis avec les cadeaux faits au loto de fin d'année.

Q : Information du club de danse.

R : Ce club qui était fermé depuis quelque temps, rouvre sur Plombières (information dans le dernier courrier du C.E.). Il sera à l'essai jusqu'au mois de juin.

Q : Demande d'autorisation d'entreprendre des démarches pour l'achat éventuel d'un appartement ou mobil home.

R : Avis favorable donné par les membres du C.E. et présentation de projet pour le budget 2004.

Q : Demande de remise à jour du trombinoscope de l'entreprise.

R : D'accord, il sera effectué puis remis à jour une fois par an et ceux qui le souhaitent peuvent changer leurs photographies.

Q : Trouver un système pour pouvoir accrocher les pochettes monnaies à gauche du C.R.

R : Les possibilités seront étudiées avec l'atelier.

Q : Etudier la dotation de sac à dos, pour le personnel incommodé par le port de la sacoche.

R : Une étude peut être menée, les idées sont bienvenues, mais attention au coût. Mission donnée au secrétaire du CHSCT pour étude.

Q : Demande du délégué CGT pour savoir si l'agenda 2004 sera donné au personnel.

R : oui, dans ces conditions la CGT demande à la STRD de lui « payer », le manque à gagner sur la vente des leurs.

Divers : Mr Bispo fait remarquer, un manque de compétence des agents de maîtrise pour donner les soins de premières urgences. En effet sur un incident survenu rue de la Liberté, ils

avaient bien géré la situation technique, mais la blessée avait attendu plus de cinq minutes avant d'avoir été prise en charge « médicalement ». Et il serait bien qu'ils soient formés aux premier secours.

Mr Bourdenet répond qu'il préfère voir ses agents de maîtrise réagir de cette façon (sécurité) et prendre en charge la situation afin de la régler le plus rapidement possible.

Prochaines réunions CE- DP le 21 Octobre 2003 à 15h30.

Réunion DP du 23 Septembre 2003

Questions C.G.T.

Q : Voitures garées devant l'arrêt CFA BTP (Motte Giron).

R : Il y aura un marquage au sol (zébra) et un enlèvement des véhicules si nécessaire.

Q : revoir le cycle des feux sur l'arrêt lycée Charles de gaulle L19 direction centre ville.

R : Cela a été vu avec l'entreprise Demangeot qui a changé du matériel et réglé les feux tricolores, s'il y avait de nouveau des dysfonctionnements, nous prévenir pour que nous puissions faire le nécessaire rapidement.

Q : Poubelles du Campus non vidées.

R : les services techniques du Campus sont prévenus, mais c'est difficile à gérer car nous n'avons pas de « poids » sur eux. A SUIVRE.

Q : Date de la mise en service des lingettes de nettoyage.

R : Nous verrons avec l'atelier, mais dans tous les cas, les volants bus qui posent problèmes par ce nettoyage (le composant a tendance à se désagréger) sont en cours de changement.

Q : Trouver une solution pour que les affaires personnelles laissées éventuellement par le C.R. dans un bus lui soient restituées.

R : Dans la mesure où ils sont remis à l'agent de maîtrise qui effectue la Sortie/Rentrée, soit les affaires sont rapportées à Miroir, soit elles sont laissées au bureau de sortie.

Q : Terminus Talant, Place du 1^{er} Mai (vers Chenôve), arrêt Poincaré L06 (vers la ville) : Nous exigeons la réfection de ces bateaux et dans la négative nous ferons l'arrêt sur chaussée.

R : Cela est déjà demandé aux villes concernées, mais nous n'avons pas de nouvelles, nous allons leur faire un courrier, faisant part de vos questions de ce jour.

Q : Pose de l'horloge prévue à miroir.

R : Fait ce jour.

Q : Revoir le collage des carnets de tickets.

R : Nous avons vu ce problème et l'avons signalé de suite au fabricant.

Q : La navette du soir peut-elle stationner devant le bureau de sortie.

R : NON, mais les bus affectés seront ceux qui sont devant le bureau de sortie (bus 201 au 210).

Questions C.F.D.T.

Q : Remplacement des agents de maîtrise sur le départ et condition de travail pendant la période transitoire (formation des nouveaux agents de maîtrise et formation au nouveau réseau) vers quelle situation allons-nous ?

R : Il n'y aura pas de nouvel organigramme, mais une meilleure répartition des agents de maîtrise sur le terrain. COMMENTAIRE du rédacteur, *D'après ce que nous entendons, pour le remplacement, la STRD parle plutôt d'enveloppe budgétaire de la maîtrise / cadre et là, nous ne sommes pas d'accord, car remplacer un agent de maîtrise (ou plusieurs) par des cadres ne résout en rien la problématique du terrain.*

Q : Sur quels critères certaines lignes du réseau ont-elles été revues en terme de temps de parcours ou de point de régulation et baisse de fréquence ? (Hormis L20 et 21 GPS).

R : Pour certains horaires, il y avait une demande du CHSCT. Pour les autres, suite à la demande de la COMADI de perdre jusqu'à 4,5% de kilomètres, le marketing en fonction des statistiques M/D (montée/descente) et O/D (origine/destination) a répercuté cela sur les horaires bus.

Q : Quand le CFR (grand cru) sera-t-il doté d'un photocopieur de base, afin d'éviter les allers-retours incessants ?

R : Ok en fin d'année 2003.

Q : Par rapport à la question du mois de juin sur les problèmes liés à « la circulation », l'entreprise a-t-elle eu des contacts avec la police municipale, afin de régler certains points qui sont de leur compétence ?

R : A. Dezitter les a contactées pour construire des propositions. **A SUIVRE**

Q : Date des prochaines réunions des D.S. sur la problématique « fumeurs » ?

R : la date n'est pas fixée, on va vous en proposer une.

Q : La maîtrise peut-elle avoir un même niveau d'information que le CHSCT afin de pouvoir faire appliquer sur le terrain certaines décisions (par ex : bus au gaz) ?

R : Oui, cela aurait du être fait, il y a un problème de communication dans le service.

Questions C.F.T.C.

Q : suite à la réunion D.P du 24-04-03, la note de rappel de la direction au personnel concernant l'utilisation du radio-téléphone n'a jamais été faite. Quand la direction l'affichera-t-elle ?

R : La note sur le téléphone portable de juin sera complétée et affichée rapidement au personnel.

Q : Carte 10 trajets abîmée (réunion du 24-03-03) nous demandons à la direction l'affichage de leur décision pour l'harmonisation des réponses C.R. faites aux clients.

R : Une note sera rédigée et affichée au personnel.

Q : nous demandons que le parking voiture soit fermé systématiquement pour les soirées. Ce qui n'est pas le cas actuellement.

R : Des consignes seront données aux personnes concernées.

Q : Serait-il possible d'installer des boîtes aux lettres normalisées pour l'amicale, le C.E. et les syndicats.

R : Ok une étude sera menée, mais le C.E souhaite garder sa boîte aux lettres au même endroit.

Q : Prévoir une mise à jour du trombinoscope.

R : Oui, vu en questions C.E..

Q : Fuite toiture local à vélo.

R : Nous allons faire vérifier.

Questions F.O.

Q : Installation d'une fontaine à eau dans tous les sanitaires des terminus.

R : une étude est en cours, A SUIVRE. Sur le principe c'est OK.

Q : Quand seront équipés tous les W.C. des terminus d'un robinet permettant le remplissage d'une grande bouteille?

R : Cela est en cours et devrait être terminé mi-octobre 2003.

Q : Date de la signature de l'accord sécurité.

R : Un syndicat (C.G.T.) est en attente de RDV puis signature entre le 3 et 10 octobre.

Q : Est-ce que le conseil de discipline de Karine Decosne est légal ?

R : D'après le syndicat F.O. il apparaît qu'il est difficile pour un agent d'accueil d'être aidé par des agents de maîtrise pour un conseil de discipline, alors que ceux-ci même ont fait son dossier pour le licenciement. La STRD répond que sur les protocoles qui ont été signés ces quatre dernières années Tout paraît légal dans le sens du terme, mais il est vrai qu'il aurait mieux valu qu'elle soit « jugée » dans le conseil de discipline conducteur. A l'avenir et en particulier aux prochaines élections on se penchera de plus près sur ce problème. Mais il faut savoir quand même que ce conseil de discipline n'est que consultatif.

Q : Comment se fait-il qu'un agent STRD a effectué un service affecté à la sous-traitance ?

R : Ceci était un service spécial pour le CAT St Anne de Marsannay, qui pendant le début du service été, n'avait pas de bus prévu aux horaires de sortie des personnels du CAT ayant un handicap. Cela leur a permis de ne pas aller chercher un autre bus sur la nationale (dangereux). De plus ce service a été reporté sur les C.R. en mi-temps thérapeutique.

Q : Aménagement et matérialisation de l'arrêt descente du terminus Quétigny.

R : Ok voir entre Mr Dugrivet et Mr Dufour.

Q : Revoir le système d'information des C.R. lors de déviation pour travaux.

R : Nous allons voir la meilleure façon de régler cela car il est vrai que la pince rouge n'est pas toujours suffisante.

Q : Date de la réfection des arrêts 1^{er} Mai et Champollion.

R : La direction est consciente du problème, mais aucun résultat en cours de traitement. Mr Dufour laisse le temps d'une réunion à la STRD pour résoudre cette difficulté et attend la date de début de travaux sinon les bateaux ne seront plus empruntés.

Q : Revoir l'encollage des talons de tickets ainsi que la pince support tickets.

R : Ok nous avons déjà vu cela pour les souches. Pour les pinces nous regardons.

Q : Faire respecter les couloirs de bus par les autorités compétentes.

R : OK en cours, la ville va déjà refaire une partie des peintures qui s'effacent sur les couloirs mais elle est en contentieux avec l'entreprise qui avait effectué les travaux, il y a un an.

Réunion CHSCT du 29 Septembre 2003

Q : Approbation du compte rendu du PV de la réunion du CHSCT du 24 juin 2003.

R : Approuvé sans aucun commentaire.

Q : Examen des Accidents de travail survenus depuis la précédente réunion.

R : Les A.T sont suivis avec les arbres des causes. La STRD rappelle qu'un A.T. doit se déclarer dans les 48h et que dans tous les cas la Sécurité Sociale doit recevoir un certificat initial d'arrêt de travail (afin de pouvoir valider celui-ci). Si tel n'était pas le cas la Sécurité Sociale ne prendra pas en compte cet accident.

Q : Examen des arbres des causes.

R : Plusieurs arbres des causes ont été faits e des solutions sont présentées à la STRD. Mr Perraud aurait préféré un tableau synthétique pour une meilleure lisibilité. Celui-ci sera fait pour le prochain CHSCT avec les autres solutions. A suivre car, pour les solutions, aucune n'a clairement abouti, à part l'antidérapant au sanitaire de Chevigny.

Q : Quelle solution a été retenue pour le passage de la polyvalence à la permanence.

R : Il y a déjà eu des réunions de travail début juillet avec une perspective de passage début octobre. Le choix a été contesté par les agents AVT et retravaillé avec le CHSCT. Il sera présenté de nouveau avec un projet d'accord dans les 3 semaines qui viennent.

Q : Date de signature de l'accord sécurité.

R : Ok vous aurez le nouveau projet le mercredi 1^{er} octobre pour vérification et signature.

Q : Achat de consignes supplémentaires au dépôt.

R : Malgré une mauvaise utilisation des consignes par les agents qui « Squattent », nous achèterons des consignes à casque, une partie sera mise dans le réfectoire et l'autre partie dans le nouveau local moto qui sera fait avec le parking.

Q : Point sur le contrôle, par le CHSCT, sur le roulement hiver 2003/2004.

R : Il faudra revoir la L20/03 et la VM02 où il manque du temps et la L20 où les répartitions sur Salengro-facs ne sont pas correctes. De même les HLP par Édouard Herriot ne nous conviennent pas (dangereux → accidents et cailloutage). Pour les détachements pour le nouveau réseau, nous vous donnerons le temps nécessaire pour vérifier (plus qu'un réseau que nous connaissons déjà).

Q : Réaménagement du parking personnel à Chenôve (local à vélo).

R : Le souci du local à vélo est résolu (fuite d'eau), en effet un bout de bois obstruait les conduites d'évacuations. De plus un local à moto sera construit à l'emplacement où se mettent les motos actuellement.

Q : Réaménagement du réfectoire.

R : Il y a trois ventilateurs de plafond qui sont en cours d'installation. Il faudra prévoir un aménagement pour le gardien en même temps que la sécurisation et l'aménagement du parking personnel STRD.

Q : Prévoir un emplacement plus important pour les motos à Grangier.

R : L'emplacement de l'ancien ascenseur sera aménagé ainsi que la partie au-delà de la grille où se situe déjà les motos.

Q : Installer des douches dans les locaux de miroir.

R : A voir vers les toilettes à côté du bureau de Mr Bourdenet (en remplacement d'un des deux sanitaires).

Q : Nettoyage plus conséquent des volants des bus ou nous donner le moyen de les faire.

R : C'est réellement un gros problème (nettoyage général) qui doit être vu avec le responsable de la société de nettoyage.

Q : Repeindre les couloirs de bus.

R : Problème de peinture qui devait tenir 5 ans et la ville est en contentieux avec l'entreprise qui a effectué ce travail.

Q : Desserte de la L19, La Trouhaude, et de la ZAE Cap Nord.

R : Vous avez maintenu 33 dessertes de la Trouhaude dans la semaine et supprimé 10 passages en zone, nous ne comprenons pas alors que la clientèle est plus importante sur la zone. Après quelques explications d'E. Colin (responsable du marketing), il est décidé d'étudier d'aller au moins jusqu'au rond point du E. Leclerc (sachant qu'avec le nouveau réseau ce problème sera résolu).

Q : Accentuer la sécurité de la sortie du parking bossuet.

R : Le problème est récurrent, nous allons voir avec les services techniques de la ville. Signalons quand même que la priorité est au bus (sortie d'un parking privé pour les voitures).

Q : Mise au point sur la régulation à l'arrêt CRI.

R : Nous regarderons cette note qui a été écrite par C.Lenoir.

Q : Date de changement de W.C. au campus.

R : En fin d'année avec fontaine à eau incluse (7 seront mis en œuvre).

Q : Réglementation de la circulation sur le Campus.

R : Les vélos poseraient problèmes dans les voies. Cela va être difficile de faire respecter l'interdiction car en ville, ils sont autorisés, mais nous contacterons le recteur du campus pour l'informer de nos difficultés.

Q : Mise au point sur le nettoyage intérieur des bus.

R : Voir problème des volants (questions précédentes).

Q : Découpage du trottoir au terminus d'Ahuy.

R : Le terminus est tout neuf et nous avons déjà fait des modifications, nous irons voir le maire mais ce n'est pas sûr de changer.

Q : Prévoir des W.C. plus grands que ceux d'Ahuy pour les prochains à venir.

R : Oui cela est fait.

Q : Réglementation des feux de croisements dans les voies bus.

R : Il y a un arrêté municipal qui fige ce principe. Les agents de maîtrise peuvent signaler aux conducteurs. Ces dysfonctionnements en leur faisant la remarque verbalement.

Q : Climatisation des bureaux à miroir.

R : Nous signalons à la direction que les établissements Photo, en dessous de nos bureaux ont installée en fin d'été des climatiseurs qui ne donnent pas sur l'extérieur. La réponse précédente disait que cela était impossible vu l'infrastructure du bâtiment. Mr Perraud dit qu'il fera vérifier la possibilité de faire comme eux.

Q : Problèmes des fumeurs. Lancement des réunions de concertation.

R : Ok nous allons vérifier nos dates avec celles du médecin du travail et nous vous préviendrons.

Q : Questions CHSCT de RCO relatif à la STRD.

R : Les problèmes concernant le parking relais, les sanitaires à Marsannay et la lumière au terminus ont été transmis à la direction de la STRD pour que cela soit résolu.

Prochaine réunion CHSCT début décembre



La réforme des retraites, suite... **200 000 salarié(e)s à la retraite avant 60 ans, dès 2004 !**

Ce droit qui n'existe nulle part ailleurs en Europe est un acquis de la CFDT. Il doit s'appliquer dès le début de 2004 !

Ces salarié(e)s ayant commencé à travailler dès 14, 15 et 16 ans partiront à 56, 57, 58 ou 59 ans

- Voilà ce qui a été arraché par la CFDT dans la négociation. D'ici à 2008, 500 000 salariés vont pouvoir partir avant 60 ans.
- Mais le projet de décret du gouvernement définit des conditions trop restrictives pour bénéficier de ce nouveau droit.

La CFDT se bat encore pour que d'autres salarié(e)s bénéficient de cette avancée

- Le gouvernement refuse de comptabiliser les longues périodes de chômage dans le calcul de la retraite pour ces départs avant 60 ans.

Ne pas compter le chômage, c'est injuste !

- Le chômage est involontaire.
- Les chômeurs cotisent, par solidarité, pour équilibrer le déficit des régimes spéciaux. Leurs cotisations seraient bonnes à compter pour la retraite des autres et pas pour leur propre retraite : c'est inacceptable !

La CFDT agit pour que ce nouveau droit soit effectif, comme prévu, au 1er janvier 2004

- Elle fait pression sur le gouvernement et dans la négociation sur les retraites complémentaires auprès du patronat !

Votre bulletin d'information " LES NOUVELLES " a aujourd'hui 1 an

* La CFDT STRD m'intéresse*

NOM, Prénom :

Téléphone : Emel :

Adresse :

.....

.....

.....

- Je souhaite avoir des informations sur la CFDT
- Je souhaite adhérer à la CFDT

Coupon à remettre à :

- * Mr CHAUMONOT Hervé (Agent de Maîtrise)
- * Mme ROUX Sophie (Conductrice)
- * Mr ROUSSELET Daniel (Conducteur)
- * Mr SOREZ Olivier (Agent de Maîtrise)
- * Mr CONTASSOT Pascal (Agent de Maîtrise)